

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE PROMOTION DE TOULOUSE DU 28/06/2023

Réponses de la direction suite aux déclarations liminaires de la CGT Finances publiques et de la CFDT Finances publiques :

• **Concernant la revendication d'obtenir un ou une relation stagiaire sur l'ENFIP Toulouse**, la direction a répondu qu'avec les suppressions d'emplois qu'il y a si on devait créer un emploi pour un ou une relation stagiaire il faudrait le supprimer ailleurs donc ce n'est pas possible !

La CGT Finance publiques rappelle qu'il faudrait à minima la création de 30 000 emplois pour le bon fonctionnement des services, relation stagiaire compris.

• **Concernant la revalorisation du point d'indice ainsi que de la prime de scolarité**, l'ENFIP répond que ces questions sont déjà soulevées par les organisations syndicales auprès de la DG et qu'il n'y peut rien. C'est quand même l'ENFIP qui décide de faire revenir les élèves pour les estivales à leur frais et ou qui organise des formations durant leur stage pratique ! Un comble ! Aucun stagiaire ne doit y être de sa poche pour être formé !

• **Concernant le stage probatoire**, pour l'ENFIP il faut que les chefs de service comprennent que ce qu'ils doivent évaluer : si le niveau est en phase avec ce que peut attendre un chef de service en rapport avec la formation. Donc en gros regarder si les fondamentaux sont maîtrisés et si les stagiaires s'intègrent bien et si ils peuvent monter en compétences. Cependant on voit la pression qui est exercé lors de ce stage probatoire sur certains stagiaires (chef de service, charge de travail, collègues à gérer, tutoral peu ou mal assuré...) cela est inacceptable !

NE RESTEZ PAS ISOLER SYNDIQUEZ-VOUS !!

Concernant GMBI, l'ENFIP est consciente des difficultés qui se posent en pleine période de GMBI mais trouve que c'est formateur puisque les stagiaires se rendent compte de ce que vivent les collègues ! La CGT ajouterait bienvenue dans la réalité de la DGFIP !

• **Concernant les estivales et les délais de route plus particulièrement**, nous avons fait remonter les difficultés de certains à obtenir des délais de route correspondant au trajet effectif pour venir jusqu'à Toulouse soit des journées complètes et non pas que des demies-journées, l'ENFIP répond que la compensation en demi-journée ou journée selon le délai de route c'est une discussion entre chef de service et stagiaire, que cela relève du droit commun. Donc pas de position claire du DG dessus !

Une dispense existe pour les DOM même si formation obligatoire et les frais de déplacement pris en charge par direction d'affectation, les nuitées par le stagiaire car comprises dans la prime stagiaire.

Pour la CGT Finances publiques ces réponses sont inacceptables !!

Nous rappelons que ces estivales sont une catastrophe, économique, écologique et humaine pour les stagiaires. Elles n'ont aucun intérêt pour leur formation et aucun intérêt pédagogique.

La question de la visio a été abordée mais pour l'ENFIP ces estivales est un axe fort pour se « retrouver » et échanger sur les affectations et les expériences... Dans ce cas-là mettez les moyens : temps et argent nécessaire !

• **Concernant le nouveau questionnaire envoyé aux candidats de concours**, la DGFIP ne fait qu'appliquer une note fonction publique datant de 2018. La CGT Finances publiques en lien avec l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT (UFSE CGT) travaille déjà sur la légitimité de ce questionnaire.

COMPTE-RENDU

BILAN DES SCOLARITÉS :

» Inspecteurs informaticiens et analystes :

1 stagiaire à Bercy pour qui la question se pose de continuer sur son poste, car difficultés pendant le stage.

» Contrôleur programmeur :

Tout se passe bien, même s'ils s'ennuient parfois un peu et où ils sentent que la formation initiale n'a que peu d'utilité sur certains points.

» ISF :

PUF, tout est OK, uniquement des retours positifs voire très positifs de tous les stagiaires d'après Responsable Pédagogique PUF.

Cadastre : frustration car pas de maîtrise de gesloc, evaloc, ... alors que les services attendent de l'aide. Un décalage existe entre formation théorique et pratique.

Les différents dossiers soumis à la commission d'évaluation des compétences :

5 pour l'instant suite à la formation théorique = 1 analyste, 2 fonciers, 1 TG, 1 contrôleur programmeur, il y en aura peut être d'autre à l'issue du stage probatoire.

La CGT indique que les d'affectations en SAPF sont apprises très tardivement !

M. Lacou répond que c'est effectivement problématique. Pour les informaticiens dès cette année plus que des postes au choix donc connaîtront leur affectation dès le 1^{er} mouvement.

Compte tenu des affectations tardives, enseignant référent en liaison avec la formation bloc suivie

QUELQUES ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Effectifs de rentrée 2023/2024 : 84 ISF + 5 coopérants de Côte d'Ivoire, Togo et Sénégal dont 1 PUF pour la 1^{ère} fois ;

29 analystes + 3 coopérants d'Afrique + 22 PSE ;

32 TG + 1 coopérant du Niger ;

46 Contrôleurs Programmeurs ;

En ce moment 150 agents C à l'ENFIP Toulouse.

Pour les inspecteurs la rentrée sera le vendredi 1^{er} septembre matin comme dans les autres ENFIP

Pour les géomètres la rentrée sera le lundi 4 septembre matin.